

CRITERIUM DES JEUNES 2019

- Individuels - Équipes

15 JUIN 2019

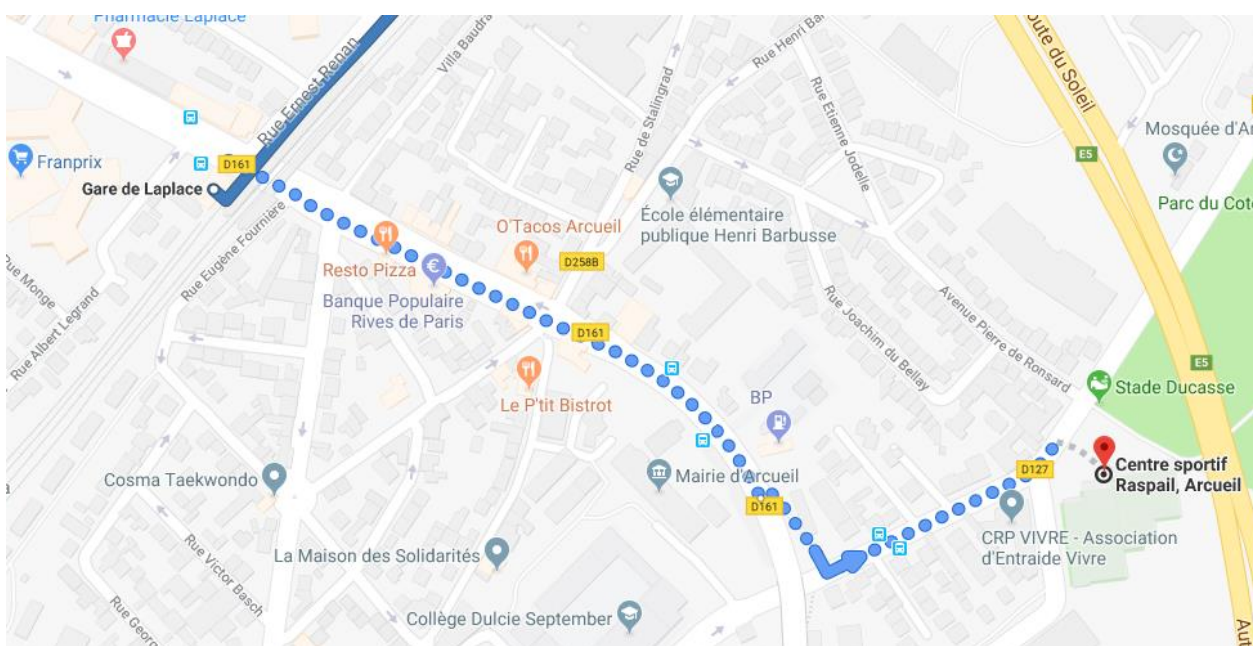
Centre Sportif François Vincent Raspail

Gymnase Maurice Pigot

56, Avenue F. V. Raspail

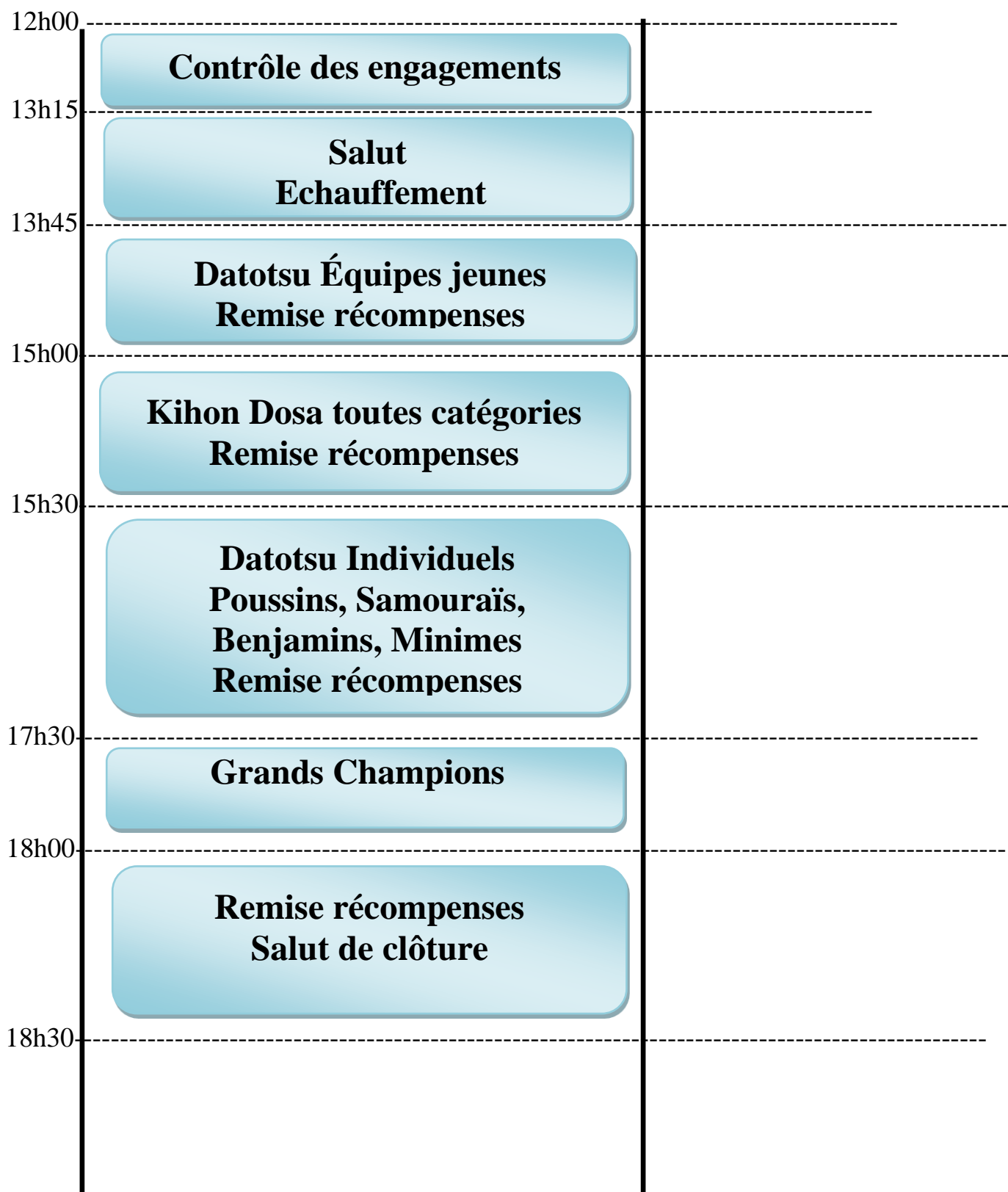
94110 ARCUEIL

10 minutes à pieds de la station « Arcueil LAPLACE » du RER B



Objet : Inscriptions POUSSINS, SAMOURAIS, BENJAMINS et MINIMES,
Disposant D'UNE LICENCE CNKDR – Sport chanbara pour l'année en cours.

Programme:



Catégories d'armes

Les compétiteurs peuvent s'engager en **KIHON DOSA** ainsi que dans **2 DES CATEGORIES D'ARMES** suivantes :

	Age	Kihon Dosa	Kodachi	Tate Kodachi	Nito Kodachi	Choken Morote	Nito	Choken Libre	Temps de combat
POUSSINS	Nés en 2011 ET 2010	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON	NON	2 mn
SAMOURAIS	Nés en 2009 ET 2008	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON	2 mn
BENJAMINS	Nés en 2007 ET 2006	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON	2 mn 30
MINIMES	Nés en 2005 ET 2004	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	3 mn

Équipes : Kodachi (4 combattants : 1 dans chaque catégorie)

EQUIPES	Poussins	Samouraïs	Benjamins	Minimes
Kodachi	1	1	1	1

Engagement

Délai d'inscription.

Les responsables des clubs doivent inscrire les compétiteurs de leur club en renvoyant le fichier d'inscription Excel mis en ligne sur le site du **CNKDR** par l'organisation.

Attention :

- Les inscriptions seront acceptées jusqu'au **MERCREDI 12 JUIN 2019**, **et non modifiable le jour de la compétition**
- Les inscriptions devront être envoyées uniquement au format numérique
- (Excel : fichier en ligne) à l'adresse suivante : chanbara.competitions@gmail.com.

Contrôle des engagements.

Le jour de la compétition **un responsable de club doit se présenter au contrôle des engagements** dans le temps imparti, avec tous les documents demandés ci-dessous pour l'ensemble des compétiteurs de son club.

Les documents obligatoires sont :

- **Un timbre de licence FFJDA/CNKDR Sport Chanbara de l'année en cours**,
- L'autorisation parentale datée et signée dont le formulaire est disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cnkendo-dr.com/fichierUploader/file/ADMINISTRATIF/SPORTIF/AUTORISATION%20PARENTALE%20ET%20DECHARGE.pdf>

Individuels

Datotsu

La règle du **SANBON SHOBU** s'appliquera.

Les compétiteurs ne pourront participer qu'à **DEUX CATEGORIES D'ARMES** en plus du Kihon dosa.

Les différentes catégories combattront en tableau direct.

Selon le nombre de participants une première phase de poule pourra être organisée.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il y aura une prolongation (**Ensho**) sans limite de temps, jusqu'au premier **IPPON** marqué ou jusqu'à la première faute sanctionnée.

Seul le premier Ai-Uchi sera comptabilisé.

Pour chaque catégorie d'armes les 1^{er}, le 2^{ème} et les deux 3^{èmes} seront récompensés.

Grands Champions

Pour chaque catégorie d'âge, les vainqueurs des différentes catégories d'armes participeront à la catégorie Grand Champion, en **KODACHI**.

Cas particuliers :

1. Si un combattant est vainqueur de plus de la moitié ou plus des catégories d'armes, il est automatiquement « Grand Champion ». Dans ce cas, les vainqueurs des autres catégories d'armes s'affronteront pour déterminer les 2^{ème} et 3^{ème}.
2. Si un combattant est vainqueur de la moitié des catégories d'armes, il est automatiquement qualifié pour la finale « Grand Champion ». Dans ce cas, les vainqueurs des autres catégories d'armes s'affronteront pour déterminer lequel ira en finale et lequel se classera 3^{ème}.
3. Si deux combattants seulement ont remporté toutes les catégories d'arme sans qu'aucun n'en ait remporté plus de la moitié (cas N°1), ils se rencontreront en finale « Grand Champion ». Dans ce cas, les meilleurs finalistes se disputeront la place de 3^{ème} (Si un combattant cumule plus moitié des places de finalistes que les autres, il est automatiquement 3^{ème}).

Kihon Dosa

Selon le nombre de participants une première phase de poule pourra être organisée.

Les compétitions de Kihon Dosa pour chaque catégorie d'âge se dérouleront en même temps et seront arbitrées par trois arbitres pour commencer, puis par cinq arbitres à partir des ½ finales.

Les compétiteurs s'affronteront en tableau direct.

Pour chaque catégorie d'âge le 1^{er}, le 2^{ème} et les deux 3^{èmes} seront récompensés.

Équipe Datotsu :

Une équipe est composée de 4 combattants, qui s'affronteront uniquement en Kodachi et chacun dans leur catégorie d'âge :

1 Poussin + 1 Samourai + 1 Benjamin + 1 Minime

Il ne peut pas y avoir plusieurs enfants d'une même catégorie dans la même équipe.

Les équipes peuvent être mixtes.

L'ALLIANCE DE CLUB N'EST PAS AUTORISÉE.

La composition des équipes sera à fournir sur place pendant le contrôle des engagements et restera inchangée durant toute la compétition.

Chaque club peut présenter :

Plusieurs équipes sans limites de nombre sous réserve qu'elles soient complètes avec ses 4 combattants.

Un club ne pouvant pas présenter une équipe complète pourra présenter au maximum une équipe constituée au minimum de 3 combattants.

Les combattants se rencontreront par catégorie d'âge même en cas d'égalité.

En cas d'égalité de victoire et de point, le responsable de table tirera au sort une catégorie d'âge (car les capitaines peuvent avoir des choix différents) pour le point décisif. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire de ce combat supplémentaire, il y aura une prolongation (**Ensho**) sans limite de temps, jusqu'au premier **IPPON** marqué ou jusqu'à la première faute sanctionnée.

Seul le premier Ai-Uchi sera comptabilisé.

La règle de **L'IPPON SHOBU** s'appliquera.

L'Ai-Uchi compte comme un ikiwake (1 point partout)

A partir des **½ finales**, La règle du **SANBON SHOBU** s'appliquera.

FIGHTING SPIRIT :

Un combattant ayant particulièrement su être le représentant des valeurs fédérales et dont le comportement a été remarqué sera désigné.

Informations générales :

1. Equipement obligatoire

- Un Kimono blanc de Sport Chanbara (sans manche) avec tee-shirt à manches longues et de couleur unie (définie par chaque Club).
- La couleur du tee-shirt doit être la même pour tous les combattants d'un même Club.
Le port d'un Kimono de type KARATE-GI, JUDO-GI blanc est interdit.
- La ceinture portée doit représenter le grade détenu en Sport Chanbara et non celui d'un autre Art Martial (le code couleur des ceintures FFJDA doit être respecté).
- Les pieds sont nus, sauf protection justifiée médicalement et autorisation des arbitres.
- Une paire de gants sans armature rigide.
- Seules les armes homologuées pourront être utilisées au cours de la compétition.
- Seuls les casques homologués pourront être utilisés au cours de la compétition.

Les organisateurs se réservent le droit de vérifier, et d'exclure, le ou les équipements qui sembleraient litigieux (forme, état d'entretien, poids, taille...).

La mauvaise tenue de son sabre (pouce sur le dessus de la tsuka) et le fait de frapper le sol volontairement avec son sabre impliqueront un avertissement oral dans un premier temps, une sanction par Hansoku dans un second temps

Un compétiteur doit se présenter avec une arme gonflable uniquement si son adversaire se présente aussi avec une arme gonflable en cas de désaccord entre les combattants, l'utilisation du sabre en mousse sera privilégiée

2. Organisation générale

a) Au cours de toute la durée des compétitions :

Les spectateurs doivent rester dans les gradins et ne pas encombrer les shiaïjo (info à mettre en gras et en couleur car important).

Les encouragements doivent se limiter aux applaudissements.

Une tenue, une attitude et un langage corrects sont de rigueur.

La commission nationale se réserve le droit d'exclure de la compétition toute personne qui manquerait à ces obligations, voire d'engager une procédure discipline à leur encontre

Seul le coach ou le responsable du club est autorisé à accéder autour des shiaïjo.

b) En attendant les combats :

Les tableaux et poules seront affichés dès les tirages au sort effectués, visibles et consultables par tous.

En cas de litiges ou de doutes, il convient de demander à voir un cadre Fédéral avant le début des combats.

Les combattants se tiennent dans la zone réservée en attendant l'appel de leur nom.

c) **Pendant les combats :**

Pour se rendre sur l'espace de compétition, les combattants passent par les endroits prévus par les organisateurs.

Les responsables de clubs, les enseignants, les dirigeants, les parents et amis ne doivent en aucune façon intervenir auprès des arbitres, des commissaires sportifs (tables), ni pénétrer sur les Shiaïjo.

Ils ne doivent en aucun cas exercer une pression sur les combattants, ni déranger les combats ou déroger au règlement.

Les instructions données aux arbitres par les Cadres Fédéraux leur permettent de solliciter l'opinion des compétiteurs (et seulement des compétiteurs), lorsque celle-ci est justifiée et que la décision n'est pas unanime.

En cas de litige, **aucune intervention extérieure** (hormis celle du Responsable de l'Arbitrage) ne sera tolérée.

Les décisions appartiennent au corps arbitral.

Seul les enseignants ou les responsables de club sont autorisés à accéder aux surfaces de combat tout en respectant les limites des shiaïjo

Nous vous rappelons que les spectateurs doivent rester dans les gradins ou tribunes mis à leurs dispositions et en aucun cas encombrer les shiaïjo

d) **Encadrement**

Chaque Club participant fournira au minimum une personne pour la tenue des tables et un arbitre (Titulaire ou stagiaire).

En effet, pour que les compétitions puissent avoir lieu dans de bonnes conditions, il est de la responsabilité de chaque dirigeant de club de participer à la formation de ses adhérents.

3. Rappel pour la présentation sur le shiaï-jo (individuels)

Les deux combattants entrent en même temps sur le Shiaïjo, en faisant un pas à l'intérieur.

Ils saluent en même temps le Shiaïjo.

Ils avancent jusqu'aux lignes situées au centre (de part et d'autre de la croix centrale).

Ils se saluent ensemble et se mettent en garde **kamae to (Chudan No Kamae)** en **avançant d'un pas** et **l'arme reste fixe**.

Le combat commence au commandement de l'arbitre (hajime).

A chaque arrêt du combat ou lorsque le combat est terminé, ils reviennent à leur place de départ et se remettent en garde **kamae to (Chudan No Kamae)**.

A l'annonce du vainqueur par l'arbitre, ils rengainent leurs armes (osame) et se saluent.

Ils sortent du Shiaïjo, en reculant, par l'endroit où ils sont entrés. Avant de sortir, ils saluent le Shiaïjo en même temps

Note :

Pour Nito Kodachi :

Les combattants arrivent à la ligne de départ avec les deux armes dégainées, les pointes croisées devant eux et ressortent de la même manière.

Pour Tate Kodachi :

Les combattants arrivent à la ligne de départ avec le Kodachi dégainé, la pointe croisée sur le Tate devant eux, et ressortent de la même manière.

4. Rappel pour la présentation sur le shiai-jo (par équipes)

Les équipes entrent en même temps sur le Shiai-jo, en faisant un pas à l'intérieur. Ils saluent en même temps le Shiai-jo.

Les 1^{er} et 2^{ème} combattants se présentent armés et casqués.

5. Droit à l'image

Les photos et vidéos réalisées pendant la compétition pourront être utilisées et diffusées uniquement sur les sites officiels du CNK DR Chanbara: YouTube Chanbara France, Facebook Chanbara France, et Instagram Chanbara France.

D'autre part, quelques photos pourront être utilisées, avec l'accord préalable des pratiquants, dans les dossiers de presse.

Mesdames et Messieurs les responsables de club,

Afin de nous permettre de préparer sereinement les compétitions nationales, il nous paraît important de vous rappeler certaines règles fondamentales à respecter, qui sont en grande partie du bon sens et du respect des règles et des organisateurs :

Respecter la date limite pour les inscriptions de vos élèves =>

Cette date est systématiquement indiquée dans le règlement mis en ligne sur le site du CNK DR.

Utiliser le fichier Excel prévu à cet effet, et uniquement celui-ci, à envoyer à l'adresse mail générique **chanbara.competitions@gmail.com**, qui doit contenir les informations suivantes pour tous les élèves que vous souhaitez inscrire :

Nom, prénom, date de naissance, sexe, et les catégories d'arme dans lesquelles il souhaite combattre.

Attention, vous recevrez systématiquement un accusé de réception de vos inscriptions dans les 48h00 au maximum.

Si vous ne recevez pas cet accusé de réception, c'est que vos inscriptions n'ont pas été prises en compte, merci de contacter Philippe (philippe.lereste@wanadoo.fr) ou Éric (eric.masson77@free.fr).

Pour les mineurs, venir avec les autorisations parentales remplies et signées afin d'éviter tout retard sur les inscriptions qui engendre souvent un retard du début de la compétition, et par conséquent sur la fin de celle-ci.

Fournir un arbitre et un commissaire sportif au minimum en fonction du nombre d'inscrits de votre club, afin de participer à la bonne organisation des compétitions.

Merci d'avance de votre prise en compte,
Commission Sportive & arbitrage
Eric Masson & Philippe le Reste